

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 80 (1929)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Communications

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Extrait du procès-verbal de la séance du Comité permanent du 17 janvier 1929, à Zurich.

1<sup>o</sup> Ont été admis comme nouveaux sociétaires :

MM. Dr *F. Schmid*, à Oberhelfenswil (St-Gall);  
*Philippe Kronauer*, commerçant, à Lichtensteig (St-Gall);  
*J. Lieberherr*, député, à Nesslau (St-Gall);  
*J. Bollhalder*, Ortsverwaltungspräsident, à Unterwasser (St-Gall);  
*Jean Schröter*, député, à Wattwil (St-Gall);  
*Krutina*, conseiller forestier, à Heidelberg (Allemagne).

Est décédé :

M. *Aloïs Schmid*, ancien administrateur des forêts, à Rheinfelden.

2<sup>o</sup> Les bases financières de la publication d'un supplément en français de nos journaux (*Ch. Gut* : « L'acide carbonique dans l'atmosphère forestière ») sont au point. La rédaction du « Journal forestier suisse » est autorisée à publier ce travail.

3<sup>o</sup> Déplacement du buste du professeur E. Landolt dans le jardin de l'Ecole forestière. Le Conseil de l'Ecole polytechnique a décidé, conformément à notre vœu, que ce buste sera édifié dans une autre partie du jardin, de telle sorte qu'il reste bien visible.

4<sup>o</sup> La vente de nos publications « *La Suisse forestière* », « *Die forstlichen Verhältnisse der Schweiz* » et « *Der Plenterwald* » a subi, ces derniers temps, quelque arrêt. Par contre, celle du tract pour la jeunesse « *Unser Wald* » a pris une tournure très réjouissante, si bien qu'une réédition devra être organisée sous peu. On discute différentes mesures relatives à la propagande, cela en accord avec la commission spéciale et l'éditeur du tract.

5<sup>o</sup> On examine en commun, avec une délégation du comité de direction de l'*« Association suisse d'économie forestière »* et les rédacteurs de nos journaux, la question des modifications prévues dans la publication du « *Marché des bois* » et de leurs conséquences pour l'organe de la Société forestière suisse. Les décisions définitives à ce sujet sont renvoyées à plus tard.

---

## COMMUNICATIONS.

---

### Les arbres et l'électricité de l'atmosphère.

Le monde entier connaît le nom de celui qu'on peut appeler justement le « père de la télégraphie sans fil », celui qui, en découvrant le cohéreur a trouvé le moyen de capter les ondes émises par un poste et a doté l'humanité d'une invention merveilleuse.

Et maintenant voici ce que dit le Dr *Branly* : « On se plaint un peu partout du bouleversement des saisons en France. On n'a plus de

beaux printemps, de beaux étés. A qui la faute ? A nous-mêmes sans aucun doute.

Oui, à nous qui depuis 50 ans avons poursuivi, avec une opiniâtreté digne d'un meilleur but, le déboisement de notre sol. Le déboisement des plaines n'a pas une extrême importance. Mais le déboisement des montagnes et des collines élevées est un acte criminel qui devrait être interdit par la loi.

Les arbres sur les hauteurs ne sont autre chose, grâce à leurs racines plongées dans l'humidité du sol et à leurs branches tendues vers le ciel, que d'innombrables paratonnerres servant à décharger continuellement l'excès d'électricité de l'atmosphère. Ces paratonnerres disparaissant de plus en plus, il n'existe plus rien pour arrêter la formation de ces orages désastreux, qui perturbent les saisons.

Répétez-le à vos lecteurs, répétez-le sans cesse : si nous voulons recouvrer le beau climat tempéré, harmonieux, égal, dont la France était fière, il faut reboiser les hauteurs. »

(Interview du célèbre physicien Branly, publiée autrefois par le Reporter.)

---

## CHRONIQUE.

---

### Confédération.

**Ecole forestière.** A la fin de janvier est mort M. le professeur *Hans Moos* qui, pendant de nombreuses années, a enseigné la zootechnie à la division agricole de l'Ecole polytechnique fédérale. Fils de paysans, originaire de Schongau, dans le canton de Lucerne, le défunt avait su, grâce à son énergie et à un travail acharné, se hausser au rang des personnalités les plus remarquables dans le monde agricole de notre pays. Comme professeur et comme rédacteur du « *L'aysan suisse* », il a joué un rôle éminent. Les étudiants de notre Ecole forestière avaient eu, depuis quelques années, l'occasion de suivre son cours sur l'économie alpestre.

Ses collègues et ses anciens étudiants garderont du défunt le meilleur souvenir, car il fut un homme de caractère dans toute l'acception du terme.

**Office forestier central de Soleure.** Cet office vient de créer une place nouvelle d'adjoint du directeur, à titre provisoire. Le premier titulaire vient d'être désigné en la personne de M. *Charles Gut*, d'Affoltern am Albis (ct. de Zurich), ingénieur forestier, assistant du professeur de botanique systématique à l'Ecole polytechnique. Son entrée en fonction est fixée au 1<sup>er</sup> mars. La tâche principale du nouvel adjoint consistera surtout dans l'étude des questions de taylorisme dans l'économie forestière, auxquelles on accorde toujours plus d'attention en Suisse. Voilà un programme aussi actuel qu'intéressant.